

“

On avait enfin trouvé un appartement parfait pour toute la famille. La véritable affaire à saisir! Nos revenus nous permettaient de garantir le paiement du loyer, mais avec les 2 mois de dépôt de garantie, on a cru devoir dire adieu aux vacances... C'est là que notre Administrateur de Biens Immo de France nous a redonné le sourire en nous proposant la garantie ImmoSûr. **Au moment de la signature du bail, ImmoSûr paiera notre dépôt de garantie.** Finis les soucis.”



“

Je viens d'emménager dans mon studio. Enfin libre! Sauf que mes parents ne pourraient m'aider à payer le loyer en cas de pépin, alors dur! dur! Heureusement, mon Administrateur de Biens Immo de France m'avait conseillé la garantie Locapass. Grâce à elle, pas de problème, **mes loyers sont pris en charge jusqu'à ce que ça aille mieux.** Merci ImmoSûr!”



> IMMO DE FRANCE POUR VOUS

Des partenariats

Grâce à Immo de France, vous bénéficiez des conditions proposées par les organismes collecteurs du 1%, membres de l'UESL (Union d'Economie Sociale pour le Logement).

Votre Administrateur de Biens

Il vous écoute et vous propose des solutions sur mesure après étude de vos besoins.

VOTRE ADMINISTRATEUR DE BIENS:

Locataire



IMMO Sûr

GRATUIT : VOTRE DÉPÔT DE GARANTIE.

SÉCURISÉ : LE PAIEMENT DE VOS LOYERS ET CHARGES PENDANT 18 MOIS.

IMMO
de
FRANCE

© POISSON ROUGE. Crédit photo : Artville.

Louez 3 fois plus sûr!

IMMO
de
FRANCE

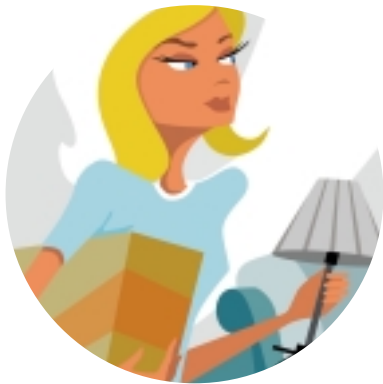
PAS DE DÉPÔT DE GARANTIE



IMMO Sûr

L'AVANCE LOCA PASS PREND
EN CHARGE GRATUITEMENT
VOTRE DÉPÔT DE GARANTIE...

Grâce à **ImmoSûr**, vous bénéficiez d'une avance réalisée par les collecteurs du 1% logement. Ainsi, vous conservez votre épargne pour faciliter votre emménagement.



PAS DE SOUCI POUR VOS LOYERS



IMMO Sûr

LOCA PASS SÉCURISE
LE PAIEMENT DE VOS LOYERS
ET CHARGES...

Les collecteurs du 1% logement, s'engagent à payer à votre place le montant de vos loyers et charges pendant 18 mois⁽¹⁾ au cours des trois premières années de votre bail.

Grâce à **ImmoSûr**, vous faites face à vos difficultés financières ponctuelles en toute sérénité.

Cette avance est une avance remboursable en 3 ans. Cette durée peut être réévaluée en fonction de votre situation financière.

PAS DE PAPERASSE INUTILE



IMMO Sûr

PAS DE PAPERASSE INUTILE
NI DE TEMPS PERDU.

Pour bénéficier de ces services, c'est très simple. Il vous suffit d'en faire la demande auprès de votre Administrateur de Biens Immo de France au moment où vous aurez trouvé un appartement.

Après étude de votre dossier financier et personnel, la garantie vous sera accordée. Vous signez alors votre contrat avec votre responsable, dans votre agence Immo de France.

Et n'oubliez pas, ces services sont entièrement gratuits.

(1) Pour bénéficier de la présente prestation, il suffit **qu'au moins un des candidats** à la location réponde à l'une des catégories suivantes de bénéficiaires : prestation accordée aux candidats locataires salariés du secteur privé ou assimilé ainsi qu'aux jeunes de moins de trente ans. Les entreprises du secteur agricole, de la fonction publique d'Etat, territoriale et hospitalière, ne n'entrent pas dans le champ d'application du secteur assujéti à la P.E.E.C. De ce fait, leurs salariés ne sont pas bénéficiaires du LOCA PASS.